



La Mairie communique

Permanences à la Mairie : Le secrétariat de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h.

Jean-Michel LOSEGO assure une permanence, **sur rendez-vous**, les samedis **12 et 26 juin**, de 9h à 12h.

Défibrillateurs



Répondant aux règles de sécurité des ERP (Établissements Recevant du Public), la municipalité s'est dotée de quatre défibrillateurs, posés par nos équipes ; ils sont opérationnels, avec l'objectif de permettre de sauver des vies. Un défibrillateur mobile est présent au secrétariat de la Mairie, un est fixé à l'extérieur de l'Espace Saint-Michel, un à l'extérieur du stade, et un dernier à l'intérieur de la salle polyvalente. Vous pouvez télécharger l'application gratuite : « staying alive », pour une utilisation facilitée et à la portée de tous sur le site : <https://www.stayingalive.org>.

Des séances de prise en main seront proposées prochainement aux associations et aux volontaires.

Enquête de perception paysagère

Adrien Maumus, en stage de professionnalisation à la mairie (stage présenté dans le feuillet de février) a terminé sa première phase de travail de recherche et d'observation de terrain. Il va entamer une phase d'enquête afin de connaître la perception paysagère de la population vivant à Aurignac et les Terres d'Aurignac mais aussi auprès des personnes de passage sur le territoire. Vous le croiserez peut-être au marché, au forum de la biodiversité ou sur un sentier pour échanger avec lui. Vous pouvez également répondre à son questionnaire sur le site web ou via l'exemplaire fourni avec le feuillet.

Merci d'avance pour votre participation.

Jardins partagés Alter'Ego et La Cafetière, avec le soutien de l'association In Site et celui de la Municipalité, ont accueilli, voici deux mois, deux volontaires en service civique, Alexine et Margaux qui ont entrepris de sonder les habitants de notre commune sur la mise en place de **jardins partagés**. Peut-être les avez-vous rencontrées, flânant dans les rues d'Aurignac à la recherche de jardinières, jardins et autres parcelles, flyers à la main ?

Quelle que soit la taille, un jardin partagé ne se décrète pas mais s'organise autour d'habitants motivés et curieux, dans le partage et l'entraide. Vous pouvez contacter Alexine et Margaux par mail : tictacaurignac@gmail.com

Marché : Le 5 juin aura lieu le premier marché artisanal

Des artisans seront présents au-dessus du Foirail, chaque premier samedi du mois, complétant l'offre de produits locaux et permettant ainsi un débouché à des savoir-faire remarquables.

Des hôtels pour les insectes

Dans le cadre du travail engagé sur le label station verte et la charte régionale « zéro phyto » la municipalité poursuit sa transition écologique. C'est pourquoi nos agents techniques ont fabriqué et posé quatre hôtels à insectes à l'entrée du village route de Boussens, rue de l'Allée, au rond-point du musée et aux Esclottes.

Biodiversité favorisée, pollinisation accrue et intérêt pédagogique reconnu sont les caractéristiques de ces constructions, qui donnent une image encore plus respectueuse de l'environnement à notre commune.

Bienvenue à la gente archiptère, lépidoptère, hyménoptère, ...



La déchetterie

Horaires d'été : du mardi au samedi : 8 h 30 - 12 h et de 13 h 30 - 17 h 30

La **déchetterie** permet aux usagers de déposer leurs déchets selon la réglementation. Une part importante de ces déchets est valorisable, ce qui est bon pour la planète... Renseignements au [06 10 58 50 42](tel:0610585042)



Dans le respect des mesures sanitaires (port du masque + gel hydroalcoolique et distanciation sociale),
nos conseillers départementaux Sandrine BAYLAC et Christian SANS
vous accueillent, sans rendez-vous, à Aurignac, le 16 juin de 16h à 17h30 à la Communauté des Communes.



Élections Régionales et Départementales des 20 et 27 juin

Pensez aux procurations à établir suffisamment tôt

Renseignements sur servicepublic.fr

Pour pouvoir voter, une pièce d'identité est obligatoire

Voter est un droit, c'est aussi un devoir citoyen !

Travaux et aménagements

Espace Saint-Michel : l'escalier menant à l'étage est équipé de nez-de-marche, assurant plus de sécurité pour les usagers et préservant le carrelage.

Grille d'égout : Avenue de Boulogne, devant le salon de coiffure, la grille d'égout a été remise à niveau et sécurisée, permettant le passage des piétons sans accroc et une meilleure évacuation des eaux de pluie.

Au cimetière : tous les « chapeaux » de murs sont terminés, protégeant ces derniers des infiltrations d'eau.

École élémentaire : durant les vacances la cour ainsi que le jardin ont été nettoyés par nos agents.

Au boulodrome : nos équipes ont livré du sable au boulodrome et les bénévoles de l'association de la pétanque se sont chargés de l'étaler. Les pétanqueurs vont disposer d'un bon terrain pour la saison estivale.

À la Gendarmerie : les travaux dans les appartements sont terminés.

Espaces-verts : les travaux de saison ont repris avec les tontes, les tailles et l'entretien des plantations.

J'achète en Comminges :



La plateforme digitale **J'achète en Comminges** qui référence commerçants, producteurs, artisans du territoire de la CC Cœur & Coteaux Comminges est mise en ligne depuis le 5 mai : <https://www.jacheteencomminges.fr/>

L'outil doit permettre aux particuliers :

- > d'obtenir les principales informations des commerces du territoire engagés dans la démarche,
- > d'effectuer leurs achats en ligne dans des commerces locaux de manière simple et intuitive,
- > de participer à la promotion des services et produits locaux, de se rendre consommateurs au bénéfice de l'économie locale.

Le Tour de France : à l'invitation de la municipalité, mercredi 19 mai, une première réunion avec des représentants des associations locales, du Musée de L'Aurignacien, de l'Office du Tourisme et des élus a permis d'ébaucher le profil de la journée du 14 juillet, qui verra le Tour De France traverser le village. Buvette et restauration seront bien présentes sur le parking du Musée ainsi que des animations associatives. Le Musée sera ouvert et libre d'accès ainsi que le château comtal.

La Fête de la Musique



Le 20 juin, Place du Foirail, la Fête de la Musique viendra charmer nos oreilles de 16h30 à 22h30 !

Dans le respect des règles sanitaires en vigueur

La boîte à livres : Avec une autorisation municipale d'implantation, l'association « La Cafetière » met, Place du foirail, une boîte à livres en libre-service à la disposition des citoyens. Gageons que cet outil sera un passeur de culture pour le plus grand nombre.



On repart !

Culture et Patrimoine

Le livret de la Saison Culturelle 2021 est disponible en mairie

Mardi 15 juin dans la Cour du Château à 10h40, spectacle de danse « Fraternité » par la Cie FILAO.

Tout public dès 3 ans. Tarif 5€. (nombre de places limité, port du masque obligatoire)



Cinédonjon
rouvre ses portes

Dans la limite des restrictions sanitaires : port du masque obligatoire, gel disponible à l'accueil, espacement de 2 places entre chaque personne ou groupe de personnes
Jauge maximale jusqu'au 06/06, 35 personnes

Samedi à 17h30
22/05 : Drunk (vost)
29/05 : Antoinette dans les Cévennes

05/06 : Adieu les cons
12/06 : ADN
19/06 : Mandibules

Dimanche à 16h
23/05 : Le petit vampire (enfants)
30/05 : Josep
06/06 : Poly (enfants)
13/06 : Mon cousin
20/06 : Les trolls (enfants)



MUSEE DE L'AURIGNACIEN
LA PRÉHISTOIRE EN HAUTE-GARONNE

Notre Musée vous accueille et vous propose

Le musée a rouvert ses portes **le mercredi 19 mai**

Accueil du mercredi au dimanche de 14h à 18h.

Compte tenu de la situation sanitaire,

la réservation est conseillée en amont de votre venue.

Le 25 et le 26 mai le Musée a le plaisir d'accueillir le docteur Theresa Emerich, artisane expérimentée en reproduction archéologique pour les musées. Spécialiste des techniques anciennes, elle anime sur deux jours une formation au travail du cuir ; **ces ateliers s'adressent aux chercheurs, étudiants en archéologie, membres d'association en archéologie ou tout autre passionné.** Réservation au 05 61 90 90 72 ou sur le site : contact@musee-aurignacien.com

Dates à retenir

15/06 : 10h40, spectacle de danse « Fraternité » par la Cie FILAO.

20/06 : Fête de la Musique, Place du Foirail de 16h30 à 22h30.

État civil

Naissance

BELLAL Amine, le 12/04